



COUSSAY

Infos

N° 18 - Janvier 2026



Le mot du maire

Chères Cusciacuciennes,
chers Cusciacuciens,

Nous y sommes déjà. Il s'agit du dernier «Mot du maire» de ce mandat que j'ai eu le privilège de mener à bien pendant ces six années.

Avec Coussay Infos, nous nous appliquons à vous informer de la vie de notre petit village dont nous connaissons sa qualité de vie.

L'empreinte de la Communauté de communes du Haut-Poitou est bien présente avec les répartitions des compétences et, face à ce «mille-feuille» administratif, nous tentons de faire vivre Coussay.

Au terme de ce mandat, je tiens à remercier les personnes qui ont accompagné cette équipe municipale pour garantir le service public en milieu rural et assurer la réalisation des projets communaux.

Mes remerciements vont également au personnel municipal, aux adjoints et à l'ensemble des élus qui, par leur implication, nous ont permis de mener à bien les différents projets, tant pour l'urbanisme, la voirie, le scolaire, les finances, le développement durable, et aux associations.

Je vous présente mes meilleurs vœux et bien évidemment une bonne santé pour l'année 2026.

Philippe Champier

Coussay Infos n° 18

Janvier 2026

Responsable de la publication

Philippe Champier

Rédaction

Contact : Luc-Olivier Dufour
lodufour@gmail.com

Mairie de Coussay

3, place du 11 Novembre 1918
86110 Coussay

Photo de couverture : le château et l'église de Coussay lors des premières chutes de neige en décembre 2025.

Les principales décisions du conseil municipal en 2025

15 janvier

- Un poste de secrétaire de mairie est créé pour remplacer Jocelyne Prudon dont le départ à la retraite est prévu en avril.

- Après l'examen de quatre devis de sociétés différentes, c'est Eurovia qui est retenue pour refaire les abords de la salle des fêtes, pour un montant de 14 000 € HT.

- A la demande du bailleur, un logement locatif social est mis en vente au 1 résidence la Pettière.

12 mars

- Le budget prévisionnel 2025 est voté et prévoit 398 447,65 € en investissements et 343 528,30 € en fonctionnement. Les taux des taxes restent inchangés par rapport à l'an passé : 34,97 % pour le foncier bâti et 32,58 % pour le foncier non bâti. La taxe d'habitation est à 12,01 %, sans majoration pour les résidences secondaires comme la loi le permet.

- Dans le but de préserver les espaces naturels et agricoles et limiter l'espace urbanisé, le conseil municipal approuve le rapport local de suivi de l'artificialisation des sols de la commune.

17 avril

- Il est décidé de changer le vieux tracteur de la commune pour un modèle d'occasion récente.

- Une convention va être mise en place avec le Département de la Vienne pour la valorisation du parcours de randonnée «Sur les pas du cardinal» dans le cadre du plan départemental des espaces, sites et itinéraires.

- Un défibrillateur avec armoire extérieure sera acheté pour être installé au terrain de foot (1 622 € HT).

13 mai

- La commune attribue des subventions de soutien aux associations communales ou locales pour un montant total de 955 €.

- La municipalité met en place une aide de 50 € pour la formation au brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (BAFA), sous certaines conditions (renseignements en mairie).

24 juin

- La société Eurovia est choisie pour réaliser les travaux d'entretien de la voirie. Le coût total est de 28 415 € HT. Une subvention de 13 800 € est demandée au Département de la Vienne. Le reste à charge pour la commune s'élève donc à 14 615 €.

28 juillet

- Des travaux de réfection des bureaux de la mairie sont décidés. L'entreprise Christophe Pineau est choisie pour un devis d'un montant de 9 257 € HT. Une aide de 2 548 € est demandée à la Communauté de communes du Haut-Poitou. Le reste à charge pour la commune s'élève à 6 709 €.

- La société Blanchet est choisie pour réaliser des travaux de création de passages busés à Fleury et chemin de Gloriette pour un montant de 5 982 € HT. Une aide de 2 548 € est demandée à la Communauté de communes du Haut-Poitou. Le reste à charge pour la commune s'élève ainsi à 3 434 €.

- La commune décide d'acheter des panneaux de signalisation pour indiquer les lieux-dits pour un montant de 388 € HT.

- Une subvention exceptionnelle est octroyée à l'US Coussay pour la création d'un espace couvert devant les bâtiments du stade de foot. Le devis des matériaux s'élève à 881 € TTC. Il est pris en charge par la commune. La main d'œuvre sera assurée bénévolement par les membres de l'association.

1^{er} octobre

- Les modalités de location de la salle des fêtes sont revues : les tarifs sont inchangés mais la location pour un week-end s'effectue du vendredi 12h au lundi 10h.

20 novembre

- La commune renouvelle le contrat de capture et de fourrière des chiens et chats errants dans la commune avec la société SACPA.

Le conseil municipal de Coussay

Philippe Champier

Maire, Conseiller communautaire

Vice-président du Sivos*

Commissions Voirie, espaces publics et Mutualisation à la CCHP**

Luc-Olivier Dufour

Premier adjoint

Suppléant communautaire

Règlement des problèmes techniques, travaux, communication

Commissions Economie et Tourisme à la CCHP

Johnny Violleau

Deuxième adjoint

Membre du Sivos

Voirie, matériel, bâtiments et employés communaux, animations, scolarité, sports, fêtes et cérémonies. Commission Développement durable à la CCHP

Marie Boux

Troisième adjointe

Membre du Sivos

Urbanisme, jeunesse, communication.

Commission Urbanisme à la CCHP

Didier Charbonneau

Conseiller municipal

Commission Sports à la CCHP

Agnès Colas

Conseillère municipale

Commission Enfance, petite-enfance, périscolaire à la CCHP

Thierry Faustin-Leybach

Conseiller municipal

Commission Bâtiments à la CCHP

Claude Jedy

Conseiller municipal

Commission Déchets à la CCHP

Émilie Moreau

Conseillère municipale

Commission Solidarité, santé à la CCHP

Dominique Thibault

Conseiller municipal

Nathalie Violleau

Conseillère municipale

Commission Agriculture à la CCHP

* Sivos : Syndicat intercommunal à vocation scolaire pour les écoles maternelles et primaires publiques de Mirebeau.

** Communauté de communes du Haut-Poitou

Foodtruck sur la place

Le jeudi soir, le camion **Chope & Pizz** (de Brizay) s'installe sur la place pour proposer pizzas et bières artisanales. Informations et commandes par téléphone au 06 30 76 23 23 et par Internet sur www.chope-n-pizz.com.



Assistante maternelle

Bérengère Thibault à Fleury

Contacts : www.lavienne86.fr

rubrique Menu > Au quotidien >

Enfance & famille > Faire garder

son enfant

Élections municipales

Les inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire jusqu'au 4 février en ligne et jusqu'au 6 février en mairie.

Conseiller numérique

Un conseiller numérique est présent le mercredi de 13h30 à 17h pour vous accompagner gratuitement sur l'utilisation de vos outils numériques.

Prenez rendez-vous pour un accompagnement individuel ou sous forme d'ateliers collectifs avec votre propre équipement (ordinateur portable, tablette, smartphone).

yann-baptiste.fallourd@conseiller-numerique.fr

Tél. 07 88 23 48 68

Points d'apport volontaire

Des points d'apport volontaire ont été installés derrière la salle de réunion pour déposer d'une part les ordures ménagères (en sac noir) et d'autre part les emballages en vrac. Ils sont accessibles avec votre carte de déchèterie. Les bacs pour le dépôt du verre et du papier sont toujours présents.

Le personnel communal

Lucie Reigner

Secrétaire de mairie

Jean-Charles Chamoret

Employé communal

Important

- Tous les propriétaires doivent entretenir les abords de leur terrain et/ou de leur maison (taille de la végétation par rapport aux poteaux d'alimentation électrique et d'éclairage public, accès aux trottoirs...).

- Le stationnement dans les rues étroites est interdit.

En bref...

- Don de sang jeudi 12 février, jeudi 11 juin et mercredi 7 octobre de 15h à 19h à la salle des fêtes à Mirebeau ; mercredi 10 avril et mercredi 9 décembre de 15h à 19h à la salle polyvalente de Saint-Jean-de-Sauves ; 7 août à Moncontour de 15h à 19h à la salle polyvalente. Prendre rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

- Les nouveaux habitants sont invités à venir se présenter en mairie pour un meilleur fonctionnement des services de la commune.

- Des démarches en mairie sont obligatoires (déclaration de travaux ou demande de permis de construire) avant de lancer des travaux de toiture, agrandissement, clôture, construction de cabanon ou abri (à partir de 5 m²)...

- Coussay possède son site Internet et sa page Facebook, utiles pour des informations pratiques, suivre l'actualité des événements dans la commune ou revenir sur certains. N'hésitez pas à consulter, aimer, partager et commenter ! www.coussay.fr www.facebook.com/coussay

2025 en images



Le conseil municipal a présenté ses vœux à la population le 11 janvier, en présence, entre autres, du député Nicolas Turquois et du président de la Communauté de communes du Haut-Poitou Benoît Prinçay.



Cérémonie du 19 Mars, journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Cérémonie du 8 Mai, commémoration de la victoire de la Seconde Guerre mondiale.

14 juillet



Comme tous les ans, le 14 juillet était une journée festive : randonnée avec pause gourmande, concours de boules en bois, cérémonie officielle et casse-croûte en soirée. A noter cette année le geste de solidarité de l'association des boules en bois qui a reversé les gains de la journée à l'association KAp Vie qui lutte contre les cancers digestifs avec les médecins du CHU de Poitiers.





Cérémonie du 11 Novembre, journée de commémoration de la victoire de la Première Guerre mondiale et d'hommage à tous les Morts pour la France.



Comme l'an passé, à l'occasion du 11 Novembre, des paniers garnis de produits locaux sélectionnés de qualité, confectionnés par les membres du conseil municipal, ont été offerts à nos aînés. Une version comprenant des produits adaptés était donnée aux personnes résidant en Ehpad.

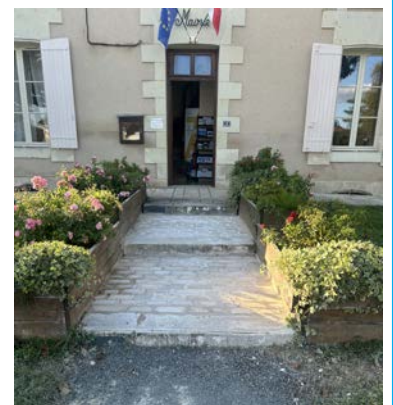


Les enfants de la commune (jusqu'à 12 ans) se sont vus offrir un cadeau lors de la soirée de Noël du 12 décembre. Un magicien animait la soirée. Les familles n'ayant pas pu être présentes ce soir-là peuvent récupérer les cadeaux en mairie.

Réfection des abords de la salle des fêtes



Le revêtement du sol autour de la salle des fêtes et sur les marches devant la mairie a été refait. Il permet de faciliter l'accès aux PMR, de rendre les alentours plus propres et de limiter l'entrée de gravillons dans la mairie, la salle des fêtes et la cuisine. Les marches devant la mairie ont été pavées.





Secrétaire de mairie : départ de Jocelyne Prudon, arrivée de Lucie Reigner

Arrivée le 1^{er} octobre 2001 à la mairie de Coussay, alors que Michel Provost était maire, Jocelyne Prudon est partie à la retraite. Elle a été secrétaire de mairie jusqu'en avril 2025.

Celle qui fait vivre au quotidien la mairie, en accueillant le public, répondant aux appels et épaulant le maire actuel, Philippe Champier, et les élus du conseil municipal était aussi secrétaire de l'Association foncière de Coussay et fut également secrétaire de mairie à Verrue de 2004 à 2023.

C'est Lucie Reigner qui la remplace au poste de secrétaire de mairie à Coussay à partir du mois d'avril. Cette habitante de Vouillé, ancienne professeure des écoles pendant 19 ans en Vendée puis à Vouillé, a souhaité changer de métier. Pour cela, elle a suivi la formation « métier administratif en milieu rural » à l'Université de Poitiers. Originaire d'un village, elle est attachée à rester dans un environnement rural, en lien avec la population.

Et, petit clin d'œil à son histoire personnelle, elle exerce son nouveau métier dans un bâtiment qui était l'école du village.

La mairie est ouverte lundi et jeudi de 9h à 12h30 et de 16h à 18h, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 (fermée le mardi).



Lucie Reigner et Jocelyne Prudon, entourées des maires avec qui Jocelyne a travaillé : Michel Provost, Philippe Champier, Jean-Jacques Bourdier et Roland Leboucher (Verrue).

Moins de boîtes aux lettres

Par message en date du 24 juin, La Poste a informé le maire que le maillage des boîtes aux lettres dans la commune est surdimensionné, comme dans beaucoup d'autres communes. Par conséquent, La Poste décide unilatéralement de supprimer les boîtes aux lettres de dépôt de courrier se situant route de Richelieu, route du Moulin, traversière des Ploubeaux et rue des Passeroses. Il ne reste que celle située sur la place de la mairie.



Les modalités de location de la salle des fêtes ont été mises à jour

- la location au week-end s'entend du vendredi à 12h au lundi à 10h ;
- la gratuité accordée deux fois par an pour chaque association communale ;
- le paiement s'effectue par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public ;
- le solde de la location est exigible à la signature du contrat ;
- les chèques de caution sont remis lors de l'état des lieux d'entrée. Ils ne sont pas encaissés et sont restitués à l'issue de l'état des lieux de sortie, sous réserve de l'absence de dégradation ou de manquement au ménage ;
- une attestation d'assurance responsabilité civile est demandée lors de l'état des lieux d'entrée.



Du plastique dans l'eau du robinet

Deux ans après avoir fait des analyses, Eaux de Vienne, qui gère la distribution de l'eau «potable», a alerté l'an dernier les riverains de deux rues de la commune, la rue du Clos de Bellevue et la rue du Presbytère, de ne pas consommer l'eau du robinet. En cause, une teneur élevée en chlorure de vinyle monomère (CVM).

D'après l'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine, «le CVM est un produit chimique purement synthétique. Il n'existe aucune source naturelle de ce composé. Le chlorure de vinyle monomère est principalement utilisé pour l'élaboration (par polymérisation) du polychlorure de vinyle (PVC). Le PVC a de multiples usages, dont la fabrication de canalisations.» C'est un agent cancérigène certain pour l'Homme selon le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC).

Face à ce problème de santé publique, le maire de la commune et le premier adjoint ont rencontré le président et le directeur d'Eaux de Vienne qui ne relèvent pas un problème sanitaire inquiétant et qui avouent, de toute façon, ne pas avoir les finances pour changer toutes les canalisations défectueuses du département...

Eaux de Vienne a procédé à des aménagements avec, l'année dernière, le remplacement de l'alimentation de la dernière habitation de la rue du Clos de Bellevue et, cette année, la pose d'une purge automatique rue du Presbytère qui favorise l'abaissement du taux de CVM en augmentant le volume d'eau circulant dans les tuyaux.

Les vieilles canalisations défectueuses sont donc toujours présentes sans qu'aucune solution ne soit envisagée.

Actualités de la Communauté de communes du Haut-Poitou



PASS' : culture, sport, numérique et environnement au cœur des projets du Haut-Poitou

De novembre 2025 à juin 2026, le Haut-Poitou s'apprête à vivre une année riche en projets grâce au dispositif PASS', porté par la Communauté de communes en partenariat avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine et l'Éducation Nationale.

Depuis 13 ans, ce programme d'éducation artistique et culturelle évolue pour accompagner les changements de notre société.

Plus de quarante projets artistiques verront le jour dans les écoles, collèges et structures sociales du territoire, avec l'intervention de quinze compagnies et artistes. Théâtre, danse, arts plastiques, street art... autant de disciplines qui viendront enrichir le quotidien des jeunes et des publics fragiles.

Soixante-dix-sept classes seront initiées au rugby, au tir à l'arc, à l'escrime artistique ou sensibilisées au handisport et aux gestes de premiers secours. Autant d'occasions de développer l'esprit d'équipe, la solidarité et le respect. Le PASS' ne se limite pas à la culture et au sport. Il s'ouvre aussi aux grands défis contemporains.

– Ambition zéro déchet et développement durable pour éveiller les consciences à l'environnement et à la transition écologique.

– Agriculture et alimentation pour reconnecter les jeunes à leur environ-

nement et aux circuits courts.

– Prévention du cyberharcèlement et éducation au numérique pour former des citoyens responsables dans un monde digitalisé.

Complémentaires aux enseignements scolaires, ces projets offrent aux jeunes citoyens de nouvelles clés de lecture du monde et renforcent leur capacité de réflexion.



Tous acteurs de notre territoire

PLUi-H du Haut-Poitou : où en sommes-nous ?

Le diagnostic du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat (PLUi-H) a été présenté à la conférence des maires du 2 juin 2025 et au conseil communautaire du 26 juin 2025.

Il est consultable sur le site internet de la Communauté de communes. Il a été envoyé à l'ensemble des mairies.

La Communauté de communes présente actuellement le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) qui fixe les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire pour les prochaines années, à l'horizon de 2040. Il a été co-construit avec les 27 maires du Haut-Poitou. Une exposition sur ce PADD est présente dans les mairies.

La concertation est essentielle : elle permet à chacun de se renseigner, de disposer des informations nécessaires et de s'exprimer sur le PLUi-H et contribuer au projet.

Vous pouvez participer via : pluih@cc-hautpoitou.fr, les registres disponibles en mairie et le registre dématérialisé présent sur le site internet de la CCHP.

Consommez mieux, économisez plus !

En partenariat avec la Communauté de communes, Voltalis vous propose d'installer un thermostat connecté pour consommer moins et mieux d'énergie ! Déjà 290 foyers ont sauté le pas. Totalement gratuit, ce petit boîtier se branche sur votre radiateur électrique et vous permet de le piloter à distance. Bien utilisé, il permet de réaliser des économies d'énergie.

Contact : contact@voltalis.com ou 09 72 10 17 18

Et pour aller plus loin : la rénovation énergétique de votre logement !

Pour un confort thermique optimal en hiver comme en été, la meilleure solution reste la rénovation. Dans le Haut-Poitou, votre conseiller France Rénov' privilégié est SOLIHA Vienne, qui vous accompagne pour les travaux à réaliser, les aides disponibles et la constitution de votre dossier.

Contact : francerenov.vienne@solih.fr ou 05 49 61 61 91

Déchets : un bilan positif pour 2025

La nouvelle collecte mise en place depuis le début 2025 donne des résultats très encourageants.

Ainsi pour les ordures ménagères résiduelles (bac couvercle vert) les tonnages sont en baisse de 20 %, soit moins 895 t.

Les emballages (bac couvercle jaune) progressent de 19 % avec 243 t de plus. Pour le verre et le papier en apport volontaire, ils sont respectivement en hausse de 8 % et 1 %.

Pour les déchèteries, la mise en place du contrôle d'accès avec des cartes individuelles depuis juin 2024, le déploiement d'agents supplémentaires et les nouvelles filières de tri des déchets du bâtiment ont permis de réduire les tonnages de tout-venant de plus de 25 %, soit une baisse de 450 t.

Plus d'informations : 05 19 08 19 47 ou dechets@cc-hautpoitou.fr

**AMBITION
ZÉRO
DÉCHET**

Le chœur de l'église rénové



Au fil des jours...



Au printemps, le tracteur acheté d'occasion a été livré à la commune.



Animation de la Saint-Jean par le Comité des fêtes le 14 juin.



Soirée guinguette organisée par les Gazelles de Brizay le 4 juillet.



Le 24 juillet, soirée apéro-gourmand avec deux foodtrucks locaux..



Le 2 août, création d'un espace couvert au stade de foot.

La Mission locale d'insertion du Poitou et l'ERIP à Mirebeau

Vous souhaitez changer de métier ? Une envie d'évoluer, de vous former ? Vous avez besoin de faire reconnaître vos compétences ? Créer ou reprendre une entreprise, vous y pensez ?

L'Espace régional d'information de proximité (ERIP) du bassin d'emploi de Poitiers vous aide à atteindre votre objectif. Bénéficiez d'une écoute attentive, d'un service personnalisé et près de chez vous, en rendez-vous individuel ou en atelier.

En prenant rendez-vous, vous profiterez d'un premier niveau d'informations et de conseils sur les dispositifs d'orientation et de formation. Vous réfléchirez ensemble aux différentes démarches à mettre en œuvre afin de multiplier vos chances de faire aboutir votre projet. Si besoin, vous serez mis en relation avec les structures partenaires pouvant vous accompagner.

Service gratuit sur rendez-vous :

tél. 06 70 34 93 23

e-mail : erip@mli-poitiers.asso.fr

www.mli-poitiers.asso.fr/tous/erip-espace-regional-dinformation-de-proximite

La Mission locale offre aussi une action

spécifique d'accueil, d'information et de conseil en matière d'emploi et de formation pour les plus de 25 ans.

Dans votre recherche d'emploi : besoin d'une actualisation de CV, d'appui pour postuler à une offre ?

Dans votre orientation professionnelle : une envie de changement professionnel, vous cherchez un relais vers le bon organisme pour une reprise de formation, une reconversion ?

Dans votre vie quotidienne : parce que tout n'est pas toujours simple, la Mission locale vous offre un accompagnement dans vos démarches administratives et vous informe sur vos droits. C'est gratuit, alors prenez rendez-vous.

La Mission locale est présente à Mirebeau, 5 rue de l'Industrie, les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le mardi de 9h à 12h.

Contact et rendez-vous :

tél. 05 49 30 08 50

e-mail : secretariat@mli-poitiers.asso.fr

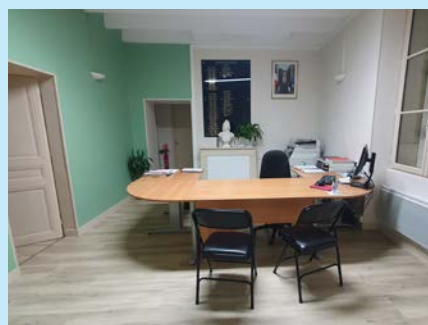
Et pour plus d'infos sur les services et actualités de l'association :

Site Internet : www.mli-poitiers.asso.fr

Et sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram, LinkedIn et YouTube.



En septembre, la route a été refaite entre Lairault et la Jaulerie.



En décembre, les travaux de réfection de la mairie étaient terminés.

État civil 2025

• **Naissance** 1 naissance*

• **Mariages**

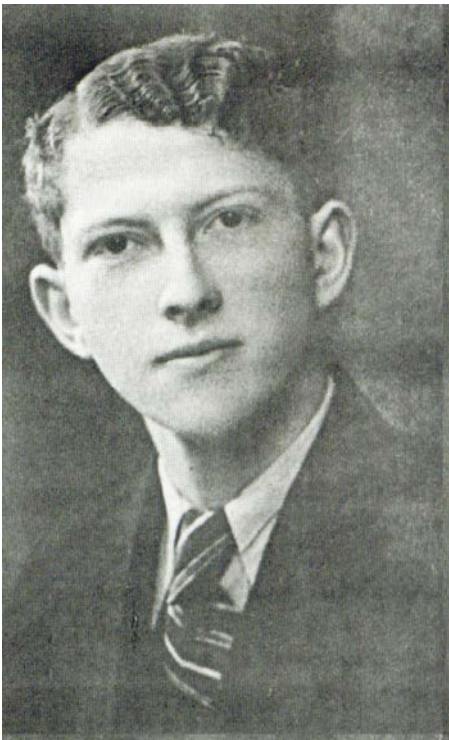
Zoé David et Kévin Manson, Roxane Aguillon et Lucas Pichot

• **Décès**

René Aguillon, Bernadette Boulin, Christiane Roy, Isabelle Desvaux née Morisset, Dominique Renoux, Jacqueline Ducroux née Bravard, Jean-Marie Faucheux, Lucien Hermanche, Noëlle Cugny née Rondon, Claude Violleau, Georges Cléret, Georges Barreau, Pascal Auger

* Les personnes concernées n'ont pas souhaité communiquer leur identité

Le maquis de Scévollès



René Mabileau, fondateur du maquis de Scévollès.

Ainsi que nous avons pu le constater le 25 août 2024, lors des célébrations du 80^e anniversaire de la Libération, de profonds liens unissent la commune de Coussay et le maquis de Scévollès (voir Coussay Infos n° 17).

Ce jour-là, c'est dans le cadre de l'hommage rendu à Roger Daviaud que nous étions réunis dans la cour de l'école où il a enseigné de nombreuses années et qu'une plaque a été dévoilée en présence de sa famille, de nombreuses personnalités et de ses amis. Ancien résistant, Roger a toujours œuvré au sein de l'amicale des anciens du maquis de Scévollès, puis à la présidence de l'Association pour la mémoire du maquis de Scévollès afin d'honorer la mémoire des combattants du maquis « Morts pour la France ».

Malheureusement, c'est également sur la commune de Coussay que le maquis allait connaître ses premiers morts lors d'un tragique mitraillage par des avions alliés, le 15 août 1944, au lieu-dit Ploube, au carrefour de la RD 41 et de la RD 24.

Ce jour-là, René Mabileau, jeune Sau-



La stèle en hommage aux victimes du maquis de Scévollès.

murois âgé de 21 ans, fondateur du maquis de Scévollès, sera tué sur le coup. André Jouneau (22 ans), demeurant à Lusignan mais réfugié chez un oncle à Frontenay-sur-Dive avant de rejoindre le maquis, et André Piboux (21 ans), ouvrier boulanger mirebalais, mourront un peu plus tard, tandis que Guy Doussard (22 ans), cousin de René Mabileau, grièvement blessé, décèdera le 15 octobre 1944.

« Ces quatre hommes partaient en mission organisationnelle », comme l'a précisé Roger Daviaud, lorsque leurs véhicules « arborant pourtant le drapeau tricolore » furent mitraillés par trois avions alliés.

Afin d'honorer la mémoire de ces quatre

Raymond Barranger, ancien du maquis, a reçu la Légion d'honneur le 31 août 2025.

combattants « Morts pour la France », une stèle fut érigée au carrefour où a eu lieu ce drame. Elle fut inaugurée le 20 mai 2006 lors d'une cérémonie placée sous la présidence de Roger Daviaud et Christian Moreau, en présence de Bruno Belin, vice-président du Conseil Général, de Michel Provost, maire de Coussay, du lieutenant-colonel Huet, délégué militaire départemental, d'une quinzaine de drapeaux d'associations patriotiques locales, d'anciens du maquis et de nombreux habitants.

Quelques heures avant, c'est ce même 20 mai 2006 que, lors de l'assemblée générale de l'association, Roger Daviaud a annoncé qu'il mettait un terme à sa présidence et que Christian Moreau prenait sa suite pour plusieurs années.

Petit clin d'œil du destin, cette assemblée générale, qui s'est tenue à Coussay, a été délocalisée dans la salle de classe où Roger a enseigné pendant 19 ans en raison de l'occupation de la salle des fêtes.

À ce jour, il ne reste que deux anciens du maquis : Raymond Barranger, 100 ans, et William Bertrand, 101 ans. Tous deux étaient encore présents à la cérémonie du 31 août dernier au cours de laquelle Raymond Barranger a reçu la Légion d'honneur.

René Girard



L'école de musique intercommunale

L'école de musique intercommunale du Haut-Poitou (EMIM) propose des cours sur cinq sites : Avanton, Latillé, Maisonneuve, Mirebeau et Neuville.

Elle s'adresse aux enfants, adultes, actifs ou retraités qui souhaitent apprendre à jouer d'un instrument de musique, reprendre la musique et se perfectionner dans sa discipline ou encore rejoindre un orchestre ou un ensemble.

L'enseignement s'adresse aux amateurs de tout âge, du débutant complet au plus expérimenté pour les instruments à cordes (violon, piano, guitares), les cuivres (trombone, trompette, cor...), les bois (saxophone, clarinette, flûte) mais aussi la batterie et les percussions. L'équipe pédagogique de l'EMIM (neuf

professeurs) propose un enseignement de qualité et reste à l'écoute des élèves pour des cours collectifs (éveil dès 4 ans, formation musicale, pratiques collectives) et des cours individuels : pratique d'un instrument (30 séances de 30 min par an).

Il est possible de se joindre aux ateliers de pratique collective pour le plaisir de jouer ensemble... ouverts à tout musicien avec ou sans inscription à des cours (à partir de 3 à 4 ans de pratique instrumentale) et sans limite d'âge : ensemble rock (ados et adultes), banda, ensemble de saxophones et jazz.

Les inscriptions aux cours (instruments et ateliers) sont possibles à tout moment de l'année scolaire.

Contact :

ecoledemusique.emim8600@orange.fr

Site : <https://emim.jimdofree.com>



NUMÉROS UTILES

- **Mairie de Coussay** Tél. 05 49 50 55 28
- **Communauté de communes du Haut-Poitou** Tél. 05 49 51 93 07
Service des déchets – Relation avec les usagers Tél. 05 19 08 19 47
- **Eaux de Vienne-Siveer** Tél. 05 49 22 96 84 (Loudun)
- **Sorégies** Electricité Tél. 05 49 44 79 00
- **ADMR Monts-sur-Guesnes** Tél. 05 49 22 82 05 Internet : www.fede86.admr.org
- **Multiservices Loudun** Tél. 05 49 98 80 90 Internet : loudunmultiservices.fr
- **Présence verte Poitiers** Tél. 05 49 44 59 99 Internet : www.presenceverte.fr

Infos pratiques

- **Mairie** Lundi et jeudi de 9h à 12h30 et de 16h à 18h.
Mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30. Fermée le mardi
Tél. 05 49 50 55 28
E-mail : mairie.coussay@orange.fr – Internet : www.coussay.fr

■ Ramassages

Ordures ménagères (bac vert) Lundi, semaines impaires

Emballages (bac jaune) Lundi, semaines paires.

RAPPEL : sortir les bacs la veille au soir et les rentrer dès que possible après le ramassage

- **Déchèterie** À Mirebeau, lundi de 13h30 à 17h (18h en heure d'été), mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (18h en heure d'été). Fermée le jeudi. Tél. 05 49 39 20 96

Les matchs de football de Coussay en 2026



Equipe Senior – Départemental 3

Dimanche 18 janvier à 15h

Poitiers CEP / Coussay

Dimanche 18 janvier à 15h

Coussay / Mirebeau

Dimanche 1^{er} février à 15h

Saint-Léger Montbrillais / Coussay

Dimanche 8 février à 15h

Coussay / 3 Cités Poitiers 2

Dimanche 1^{er} mars à 15h

Nord Vienne / Coussay

Dimanche 8 mars à 15h

Coussay / Neuville CA 3

Samedi 21 mars à 19h

Avanton / Coussay

Dimanche 29 mars à 15h

Coussay / Poitiers Gibauderie

Dimanche 26 avril à 15h

Coussay / Quincay

Dimanche 10 mai à 15h

Loudun / Coussay



Equipe Senior – Départemental 5

Stade de Coussay pour les matchs retour à domicile

Dimanche 18 janvier à 15h

Saint-Christophe 2 / Moncontour Coussay

Dimanche 25 janvier à 15h

Thuré Besse / Moncontour Coussay

Samedi 7 février à 19h

UCSE Lenclôître / Moncontour Coussay

Dimanche 1^{er} mars à 15h

Moncontour Coussay / Orches

Dimanche 8 mars à 15h

Champigny / Moncontour Coussay

Dimanche 22 mars à 15h

Moncontour Coussay / Saint-Christophe

Dimanche 29 mars à 15h

Leigné-sur-Usseau / Moncontour Coussay

Dimanche 26 avril à 13h

Naintré 4 / Moncontour Coussay

Dimanche 10 mai à 15h

Moncontour Coussay / Antran 3

Les associations

Amicale des pêcheurs de Coussay

Président Bernard Desvaux,
trésorier Johnny Violleau,
secrétaire Christian Cugny.

L'ouverture de la pêche se fait le premier samedi d'avril, jusqu'à la fin du mois d'octobre. L'association organise quatre à cinq lâchers de truites dans la saison. La pêche dans l'étang est possible tous les samedis, dimanches et jours fériés avec une carte journalière vendue sur place ou chez Christian Cugny (12, rue du 19 Mars 1962) ou Bernard Desvaux (rue de l'Eglise). Ouvert tous les jours en juillet et août.

Association communale de chasse agréée (ACCA)

Président Patrice Bugean
(Tél. 06 26 73 27 86),

vice-président Patrice Ailleaume,
trésorier Johnny Violleau,
secrétaire Rémy Cochet.
Repas de la chasse le 9 mai.

Association foncière

Président Patrick Leblanc,
vice-président Philippe Champier,
secrétaire Jérôme Leboucher.

L'association entretient les chemins et fossés qu'elle possède en gestion.

Comité des fêtes

Facebook : comité des fêtes de Coussay

Présidente Sonia Laillault,
vice-président Jean-Charles Chamoret, **trésorière** Lydie Garcia,
secrétaire Laure Hackenschmidt.

Soirée crêpes le 7 février.

Brocante le 6 juin.

Marche suivie d'une paëlla le 5 septembre.

FNACA

Président Christian Cugny
(Tél. 05 49 50 73 85)

Les membres sont présents aux manifestations des 19 mars, 8 mai, 14 juillet et 11 novembre.

Les Gazelles de Brizay

Facebook : www.facebook.com/lesgazellesdebrizay

Présidente Carole Leturck

L'association propose des animations à Coussay et dans la région.

KAp Vie

Facebook :

www.facebook.com/assokapvie

Présidente Lou Dufour Vaucelle,

trésorier Jérôme Houmault

L'association a pour but d'informer et

d'aider la recherche contre les cancers invisibles, indolores et insidieux.

Partenaire cette année, entre autres, du Stade poitevin rugby, de la course de l'aéroport de Poitiers (Run'Way), du Marathon du Futuroscope et du Motoball de Neuville, l'association organise des manifestations festives et sportives afin de récolter des fonds qui sont reversés aux médecins chercheurs du fonds Aliénor au CHU de Poitiers.

Marche gourmande le 14 juillet.

La Prévoyante de Coussay (boules en bois)

Président Franck Violleau
(Tél. 05 49 01 19 79),

trésorier Johnny Violleau,
secrétaire Christophe Gaultier.

L'association regroupe 16 licenciés et organise des concours de boules. Prendre contact avec un membre de l'association pour découvrir cette activité. Organisation de concours à partir du printemps.

US Coussay (football)

Facebook :

www.facebook.com/uscoussay

Président Allan Violleau

(Tél. 06 17 30 59 76),

trésorier Johnny Violleau,

secrétaire Samuel Quiau.

Une trentaine de licenciés pour une équipe senior de 3^e division départementale, une équipe en entente avec Moncontour en 5^e division et une foot loisir (*dates des matchs en page 11*).

Soirée du foot le 7 mars.



Salles communales

Tarifs 2026 de location des salles communales

	Commune	Hors commune
Salle des fêtes		
2 journées	270 €	300 €
1 journée en semaine	100 €	120 €
Salle de réunion		
1 journée	50 €	—

Pour la **salle des fêtes**, deux chèques de **caution de 100 € et 400 €** seront demandés à la remise des clés.

Location de la **vaisselle** : 30 €

La salle est **gratuite pour les associations communales** deux fois par an.

Pour la **salle de réunion** un chèque de **caution de 100 €** sera demandé.

Un **accès internet par wifi** très rapide est compris pour les deux salles.

Un **rétro-projecteur** et un écran motorisé ainsi qu'une **sonorisation intégrée** sont disponibles dans la salle des fêtes.